



# **DSU Ville d'Angoulême**

Dotation de Solidarité Urbaine

Rapport annuel 2014

## **Préambule**

La Ville d'Angoulême, bénéficiaire de la DSU, poursuit le développement de sa politique volontariste en direction des ses quartiers et de ses publics prioritaires.

Cette démarche s'accompagne d'une stratégie forte de territorialisation des services municipaux visant à consolider et améliorer la qualité de l'action publique auprès des populations.

Cette approche transversale est construite en étroite collaboration avec les différents partenaires institutionnels, associatifs, socio-économiques, de la démocratie participative..., tous ressources de ce territoire.

Elle répond donc à cette nécessité d'être au plus près des préoccupations des publics les plus fragilisés et de répondre au mieux à leurs besoins.

Le rapport qui vous est soumis rend compte des principales actions menées qui renforcent la cohésion sociale dans le cadre des politiques publiques de la Ville et celles-ci vous sont présentées par Pôle conformément à l'organisation de la Collectivité d'Angoulême.

## **SOMMAIRE**

### **I – POLE SOLIDARITES**

**COUT TOTAL : 544 796,05 €**

### **II – POLE VIE DE LA CITE**

**COUT TOTAL : 1 341 413,10 €**

### **III – POLE DEVELOPPEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE**

**COUT TOTAL : 2 548 080,49 €**

## **DEPENSE GLOBALE**

**4 434 289,54 €**

## **POLE SOLIDARITES**

Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) : 115 127,38 €

Handicap : 13 000 €

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) : 125 000 €

Tranquillité Publique : 45 225 €

Accueil de jour : 46 181 €

Programme de Réussite Éducative (PRE) : 146 019,02 €

Atelier Santé Ville (ASV) : 41 311,65 €

Aide à Projets - Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité : 12 932,00 €

**COUT GLOBAL POLE SOLIDARITES ET CITOYENNETE : 544 796,05 €**

## **Gestion Urbaine Sociale de Proximité (GUSP)**

La Ville d'Angoulême a pour préoccupation d'être au plus près de la demande sociale des habitants.

La mise en place d'une cellule « GUSP » a donc permis de prendre en compte l'ensemble des demandes des habitants concernant leur vie quotidienne et tend à améliorer l'offre de service de proximité.

- Plan d'action de sensibilisation des habitants à leur cadre de vie en lien avec les centres sociaux ( 5 structures ) dans le cadre d'une convention
- 
- Organisation de 13 réunions de veilles partenariales GUSP pour faire le point sur les actions et les projets en cours , faire remonter les besoins et les demandes en matière de GUP
- 
- Organisation de la semaine de la propreté avec les partenaires afin de sensibiliser les habitants au respect de leur cadre de vie
- 
- Rencontre des femmes de l'atelier couture du CAJ de Bel Air Grand Font pour recenser leurs besoins et connaître leur ressenti sur le quartier afin de comprendre leur mode de vie et pouvoir adapter notre pratique (faciliter la communication entre la ville et les habitants du quartier)
- Organisation de réunion du groupe de travail chargé de réfléchir sur la conception d'une exposition itinérante, retraçant l'évolution de la société, depuis le 19ème siècle, à travers le contenu des poubelles ;  
Ce groupe est constitué de techniciens de la ville d'Angoulême et du Grand Angoulême, de 2 représentants de centres sociaux et de 2 personnes de Charente Nature
- 
- Confection d'un jardin potager près de l'école maternelle Saint-Exupéry, à l'initiative du CSCS de Basseau, en vue d'initier les jeunes du centre de loisirs au jardinage
- 
- Conception et installation de 3 cabanes en bois par et pour les jeunes du quartier de Basseau, avec la collaboration de l'école d'Art Plastique et la Régie Urbaine de quartier
- 
- Financement de l'outillage et d'outils en vue de participer à la confection de mobiliers en bois réalisés par les jeunes du centre de loisirs du CSCS de Basseau

- 
- Confection d'un damier géant, mis à disposition des centres sociaux
- 
- Rencontres des lycéens du LISA et de Charles Coulomb, des riverains du square Pablo Neruda en vue de réfléchir sur un projet de réaménagement du site, réflexion menée en concertation avec les techniciens de la ville
- Rencontres des CSCS/MJC de Basseau et Sillac Grande Garenne en vue d'étudier la restauration de certaines oeuvres d'art des deux quartiers, avec la participation des jeunes
- 
- Réfection en peinture de deux vestiaires du stade des 3 Chênes par des jeunes du quartier encadrés par l'ARU

Financement d'un poste de coordinateur Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, d'une apprentie, d'un CAE (50%) et de la secrétaire (30%)

**Coût GUSP: 115 127,38 €**

### **Participer au développement d'une politique de citoyenneté en direction des personnes en situation de handicap**

#### **Commission communale d'Accessibilité (CCA)**

- Concertation et préconisations sur les projets de travaux et d'aménagements au travers de groupes techniques avec les représentants d'associations de personnes en situation de handicap.

En 2014, 8 groupes techniques portants sur les aménagements suivants : Espace public Municipal hôtel de ville (aménagement intérieur), accueil cimetière Bardines, Espace Public Municipal St Cybard, Direction Vie sportive Bourgines, future place et équipements publics Basseau, projets voirie colonnes enterrées place Palet et Halles, rue de Montmoreau et rue du Canal.

Renouvellement de la composition de la commission communale d'accessibilité en juillet 2014 pour permettre l'entrée des nouveaux élus du conseil municipal et de deux nouvelles associations ( l'Enfant Soleil et L'association des Parents d'Enfants Sourds ADAPES 16).

Suite aux évolutions réglementaires en matière d'accessibilité, présentation et information sur le dispositif d'Agenda d'Accessibilité Programmée en Commission Communale d'Accessibilité plénière ainsi que diffusion

auprès des gestionnaires d'ERP Privés (commerçants, professions libérales)  
via le site internet de la Ville et impression de guides d'informations.

### **Commission extra-municipale**

Renommée en Juillet 2014 **commission extra-municipale Agenda 22**

Animation des groupes de travail (culture/patrimoine, sports/loisirs, sensibilisation au changement de regard) pour faire émerger et accompagner des projets.

- **Exposition héros malgré nous (janvier /mars 2014)**  
Exposition et animation dans les bibliothèques  
Sensibilisation aux différences, valorisation des compétences des personnes en situation de handicap autour de l'exposition « Héros malgré nous », réalisée par les établissements spécialisés et associations de personnes en situation de handicap. Circulation dans les médiathèques bibliothèques Ville et GrandAngoulême entre mi-janvier et fin mars 2014, avec des ateliers de sensibilisation auprès du jeune public et des familles, scolaires et enseignants.
- **Visites adaptées découverte du patrimoine**  
En partenariat avec Via Patrimoine et dans le cadre du chantier de rénovation de la façade nord, plusieurs séquences de visites de l'Hôtel de Ville proposées aux personnes déficientes visuelles aux structures de l'Adapei, aux déficients auditifs en variant les supports et les approches (approche tactile, maquettes, échanges avec les artisans). Plusieurs groupes accueillis de janvier à juin.
- **Festival International de la Bande Dessinée**  
Accueil d'un groupe de jeunes sourds avec présence d'une interprète en Langue des signes française, rencontre avec un auteur BD en partenariat avec L'APF.
- **Label Tourisme et Handicap** obtenu pour les quatre déficiences au Musée du Papier
- **Appui aux associations**  
Accompagnement et soutien aux associations dans leurs projets (études des demandes de subventions, fonctionnement et appels à projets, soutien logistique) un soutien aux associations et aux événements en lien avec le handicap
- **Participation au Téléthon**  
La collectivité fortement engagée dans une politique de solidarité maintient chaque année sa participation au Téléthon en partenariat avec les différents

acteurs associatifs et économiques du territoire en soutenant des initiatives collectives et individuelles.

<b>Budget Fonctionnement Ligne Animation Handicap :</b>	<b>8 000 €</b>
<b>Subventions Fonctionnement Associations handicap :</b>	<b>4 000 €</b>
<b>Subventions Appels à projets solidarités handicap :</b>	<b>1 000 €</b>

**Coût Politique Handicap: 13 000 €**

### **Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)**

Le CUCS du Grand Angoulême est le cadre de la politique de la ville sur le territoire du Grand Angoulême depuis 2007 et jusqu'au 31 décembre 2014.

Les priorités sont déclinées selon les 5 objectifs thématiques suivants : habitat et cadre de vie, accès à l'emploi et développement économique, réussite éducative, santé, citoyenneté et prévention de la délinquance.

Le CUCS réaffirme la priorité donnée à des quartiers marqués par de grandes difficultés, en démarquant les quartiers en rénovation urbaine faisant l'objet d'un fort investissement sur le bâti afin qu'ils bénéficient conjointement d'un soutien à leur développement social.

Le CUCS vise une meilleure intégration de ces territoires dans le fonctionnement de la ville et de l'agglomération. Il doit permettre l'amélioration de la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires et favoriser l'égalité des chances entre tous les habitants du Grand Angoulême.

L'équipe municipale de la Ville d'Angoulême a souhaité fixer des priorités spécifiques au territoire communal.

La Ville d'Angoulême intervient financièrement dans le respect de la géographie prioritaire et privilégie l'accompagnement social de l'Opération de Renouvellement Urbain sur le secteur ouest, Basseau / Grande Garenne.

#### **➤ Au titre de la citoyenneté et de la prévention de la délinquance :**

- Développer des lieux et des temps de sensibilisation, d'échange et de dialogue sur le respect des règles et lois
- Participation à la prise de décision, incitation à l'engagement citoyen et renforcement à l'autorité des adultes



- Prévenir la délinquance en milieu familial : aide à la parentalité
- Ouverture à la diversité et à la citoyenneté, intégration des familles étrangères
- Relations entre les genres et les générations
- Développer des lieux et des temps d'échange et de dialogue

➤ **Au titre de la santé :**

- Améliorer le « vivre ensemble » en travaillant sur la problématique de conduites addictives et de mal-être
- Soutenir les épiceries sociales
- Développer les actions en lien avec l'inter-générationnalité
- Améliorer l'accès aux soins/ accès aux droits / accès aux dépistages

➤ **Au titre de l'habitat et du cadre de vie :**

- Mettre en place une mission d'accompagnement social de la Gestion Urbaine de Proximité coordonnée par les centres sociaux
- Travailler sur la valorisation de l'image du quartier et promouvoir les relations inter quartiers, notamment avec le quartier de Ma Campagne

➤ **Au titre de la réussite éducative :**

- Organiser une offre de loisirs pendant les week-end et vacances
- Soutenir la professionnalisation des animateurs jeunesse intervenant sur les tranches d'âges 8-12 ans et 15-25 ans
- Travailler sur les relations garçons/filles et la sexualité

**46 projets financés**  
**Coût CUCS : 125 000 €**

## **Tranquillité Publique**

Les dispositifs mis en place depuis 2009 (CLSPD, réunions de veille, Stratégie territoriale) ont pour objectif de donner la priorité à la prévention de la délinquance, en associant les partenaires institutionnels et associatifs.

En 2014, le plan d'action a été poursuivi, avec la mise en place de réalisations dans le cadre des axes définis par la Stratégie Territoriale :

- x L'amélioration du fonctionnement et de la coopération des instances spécialisées**
  - (CLSPD et 12 réunions de veille territorialisées en 2014, 1 par trimestre par secteur et 2 inter-secteurs)
  
- x La lutte contre les violences sous toutes ses formes, particulièrement les violences faites aux femmes :**
  - sensibilisation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, exposition CHRS.
  
- x La prévention de la délinquance des mineurs et des jeunes majeurs**
  - Animations de l'exposition Moi Jeune Citoyen dans les collèges et écoles d'Angoulême. (543 élèves d'écoles primaires et de collèges)
  - Sensibilisation sécurité routière : piste d'éducation routière CRS GEMA, septembre 2014
  - Journées de la sécurité, octobre 2014
  
- x La prévention liée à la configuration urbaine prévention situationnelle**
  - Réalisation d'une étude de faisabilité sur l'implantation d'une vidéo protection urbaine, à Angoulême.
  
- x La gestion de la vie nocturne et des festivals**
  - Charte nocturne : développement d'actions de communication
  - Actions graff dans les parkings du centre ville d'Angoulême en rapport avec la campagne de sensibilisation SAM
  - Suivi établissements nocturnes
  - Renouvellement d'une équipe de prévention nocturne, dans le champ de la prévention des risques aux abords des établissements débits de boissons.

**Coût Tranquillité Publique: 45 225 €**

## **Accueil de jour pour les femmes victimes de violences au sein du couple**

Création en décembre 2012 de cette nouvelle prestation qui permet l'accueil anonyme, gratuit et sans rendez-vous de femmes victimes de violences au sein du couple.

Un lieu qui assure l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, un soutien et un accompagnement. Il a pour objectif la prévention de l'urgence et les traumatismes qui en découlent.

**Coût Accueil de jour : 46 181 €**

## **Programme de Réussite Educative (PRE)**

Afin de s'inscrire dans une nouvelle approche de la prise en compte des enfants les plus en difficulté dans le champs éducatif, la Ville d'Angoulême a mis en place en lien avec différents partenaires et via son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), un Programme de Réussite Éducative.

Le P.R.E. s'adresse aux enfants et adolescents âgés de 2 à 16 ans résidant sur les 3 quartiers prioritaires d'Angoulême

- Basseau / Grande Garenne ,
- Bel Air Grand Font
- Ma-Campagne.

## **LE PROGRAMME S'ARTICULE AUTOUR DE 5 OBJECTIFS**

- Proposer une démarche de prise en compte de l'enfant dans sa globalité. Le PRE ne s'adresse pas seulement à des « élèves », mais à des enfants ou adolescents évoluant dans un contexte familial, social, environnemental non favorable à leur réussite.

- Mettre en œuvre des parcours personnalisés avec l'intervention d'un référent

- Mobiliser les professionnels du territoire pour l'étude des situations individuelles et des groupes de travail thématiques. *Mise en réseau des partenaires médico-sociaux éducatifs = Équipes de Réussite Éducative pluridisciplinaires (ERE)*

- Apporter un diagnostic territorial des quartiers prioritaires

- S'inscrire dans la politique de la ville (contrat de ville, PEDT...)

## **LES AXES PRIORITAIRES DES ACTIONS MISES EN OEUVRE DANS LE CADRE**

## DU PRE

- la lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire par l'accompagnement des enfants et des jeunes dans la réalisation de leurs parcours scolaires et dans la définition de leurs projets,
- le soutien à la parentalité par l'association indispensable de la famille dans la mise en place d'un parcours quel qu'il soit et en mettant en place des actions visant à améliorer la relation parents/enfants, parents/écoles.

## ÉVALUATION INTERNE : point d'ancrage d'une nouvelle démarche du programme

Le PRE d'Angoulême a engagé une démarche d'évaluation interne. Celle-ci visait à mesurer la conformité du dispositif par rapport aux orientations et perfectionner le fonctionnement.

Aujourd'hui, la nouvelle approche du programme de réussite éducative consiste à donner une place prépondérante:

- à la mobilisation des ressources du droit commun en réponse aux situations de décrochage social et scolaire
- aux parcours individuels et au « sur-mesure » avec une intervention inscrite dans la durée aux enfants et à leur famille,
- aux projets innovants qui répondent aux besoins du territoire

## PROJETS INNOVANTS

- le projet des « ALSH Spécifiques » - financement via le droit commun

Le projet ALSH spécifique se traduit par la mise en place dans les 4 ALSH, d'un encadrement spécifique par des éducateurs spécialisés, pendant les vacances d'été pour les enfants dont les difficultés comportementales qui ne permettent plus l'accueil en structure ALSH traditionnelle.

La neutralité des éducateurs spécialisés permet de travailler avec les familles et de les amener vers des prises en charges adaptées (orientations CMP, rencontre avec l'assistante sociale de secteur, prise en charge PRE...).

Depuis 2013, le projet ALSH n'est plus financé par la PRE mais par le droit commun . La coordinatrice assure la supervision de cette action

- État – FIPD

- Département – Conseil Départemental
- Commune – CCAS

- **Le projet PEP'S - 5000€**

Projet impulsé en 2014, après une réflexion croisée des équipes éducatives sur la prise en charge psychologique concernant

- le temps d'attente sur une prise en charge via le CMP et CMPP
- l'interrogation par les professionnels de la pertinence d'une prise en charge spécialisée

Le projet s'ancre sur la mise à disposition d'une psychologue afin :

- d'apporter un regard complémentaire sur les réunions éducatives du PRE des 3 quartiers prioritaires
- d'établir une pré-évaluation psychologique des enfants et adolescents du PRE quand cela s'avère nécessaire
- de proposer une prise en charge psychologique dans l'attente d'une place en CMP, CMPP

**Coût total PRE : 146 019,02 €**

### **Atelier Santé Ville (ASV)**

**En 2014**, la coordination de l'Atelier Santé Ville sur les 4 groupes de travail consistait à :

- animer les groupes de travail pour proposer un programme local de santé publique ;
- mobiliser les acteurs qui, à travers les différents dispositifs de la politique de la ville, traitent des questions de santé ;
- travailler en lien étroit avec l'ARS et les services de l'État chargés de la cohésion sociale ;
- se rapprocher des équipes de réussite éducative, auxquelles il a été demandé d'accentuer leur intervention dans le domaine de la santé ;

### **Groupe accès aux droits aux soins et aux dépistages**

*Objectifs* : améliorer l'accès aux soins, aux droits, et à la prévention , relayer l'information disponible en terme de soins et de prévention sur le territoire , renforcer le partenariat entre les structures;

### *Actions prévues :*

\*Réflexion autour des campagnes de sensibilisation, de prévention et de dépistages et sur la création de partenariats

\*Accès aux Bilans de Santé avec le Centre d'examens de santé : Favoriser l'accès à la prévention et aux soins en situation de précarité

\*Action mutualisée avec les 3 ASV de Charente : Développer l'information sur les droits et aides en santé, favoriser l'accès à la complémentaire santé pour un meilleur accès aux soins.

*Suite à un diagnostic réalisé auprès des habitants, il a été constaté que l'accès aux soins était une problématique de plus en plus prégnante sur les quartiers prioritaires et bien que la prévention soit de plus en plus développée, il reste encore un grand nombre de freins à lever pour que cette démarche entre dans les habitudes de tous.*

*Le groupe de travail a alors suggéré de mener une action type « Forum Santé » sur un quartier prioritaire. Le choix s'est arrêté sur la Grande Garenne, du fait des départs des médecins généralistes.*

### Les objectifs de cette journée étaient:

- promouvoir la prévention auprès de la population,
- donner de l'information sur les différentes thématiques de santé à la population,
- permettre à la population d'accéder à différents dépistages.

Sur la poursuite de la construction de cette action 2014, le groupe s'était accordé sur plusieurs points :

- Format de l'action : une journée,
- Calendrier : Mercredi 12 novembre 2014,
- Lieu : la MJC Grande Garenne (salle 9-10-11). Action expérimentale ayant vocation à être renouvelée.

L'idée était de recréer avec les partenaires présents un parcours de soins coordonnés suivi par tout individu avec plusieurs espaces identifiés :

- **Santé Active** propose une animation : « Bien Manger à petit prix » avec une diététicienne mais donne également des conseils et des orientations sur l'alimentation.
- **L'ordre des Sages Femmes** informera sur les cancers féminins et le suivi de la grossesse.
- **L'UFHBD** sensibilise les personnes à l'hygiène Bucco-dentaire.
- **La Mutualité Française** s'associe avec les opticiens mutualistes.
- **ORCHIDEE** délivrera de la documentation relative à la prévention des cancers.
- **AIDES** interviendra sur la prévention Sida, Hépatites, etc.

***L'action a été construite (fiche projet et fiche action) mais la mise en œuvre n'a pas été effective du fait du départ de la coordinatrice fin septembre 2014.***

## **Groupe intergénérationnel**

**Objectifs** : Lutter contre l'isolement des personnes en favorisant le lien social et les échanges intergénérationnels

**Actions prévues**:

\*Organisation de manifestations au cours de l'année afin de créer du lien social et intergénérationnel : Pique Nique durant la semaine de la « Fraich attitude » et petit déjeuner de Noël

\*Organisation d'actions d'éducation à la santé autour de l'équilibre alimentaire  
Sensibiliser les habitants sur le « Bien manger » : interventions de la CPAM/ IREPS lors d'ateliers

## **L'action Fraich'attitude :**

*Elle s'est déroulée au mois de juin 2014. Cette année l'action Fraich'attitude a été réfléchiée avec le Centre Communal d'Action Sociale d'Angoulême.*

### Objectif(s)

Poursuivre et favoriser les liens entre les publics, les structures, les professionnels du CCAS et de l'ASV durant une semaine entière, autour de l'alimentation.

### Analyse

Cette semaine Fraich'attitude a été un réel moment de partage, de rencontre, entre habitants, usagers du CCAS, résidents du foyer du Moulin des Dames et professionnels. Les messages de sensibilisation à une bonne alimentation et à la pratique d'une activité physique ont été délivrés tout au long cette action.

Les mamans suivies par l'appartement Kalis (accueil péri-scolaire) sont très présentes et investies dans le groupe Inter-génération. Ces habitantes font preuve de beaucoup d'intérêt pour les actions menées par l'ASV, et pas seulement celles propres au groupe Inter-génération mais aussi à des animations réfléchies dans le groupe Santé en Famille. Des habitantes ont également pu bénéficier des Bilans de Santé.

## **Vivre ensemble (en lien avec le Programme de Réussite Éducative)**

**Objectifs** : Sensibiliser les adolescents sur leur Santé de manière ludique et prévenir les conduites à risques

**Actions prévues** :

\*Sensibilisation des collégiens aux thématiques suivantes : Relations filles/garçons, l'alcool, le tabac, le cannabis, internet et jeux vidéos : ateliers avec l'IREPS, l'ANPAA, la Préfecture, l'Education Nationale et les Centres socio-culturels et sportifs des quartiers prioritaires d'Angoulême

\*Améliorer la capacité des parents à accompagner et comprendre les enfants dans

le cadre des consommations (alcool, tabac, cannabis, sécurité routière, internet et jeux vidéos) : Organisation d'une soirée débat

\*Accompagner les adolescents à s'exprimer de manière artistique autour de la thématique de la Santé (ateliers théâtre , dessin et écriture)

\*Depuis 3 ans, chaque année des ateliers de sensibilisation sont proposés aux élèves des établissements scolaires participants (collèges : niveau 4ème).

En 2014, plusieurs thématiques de santé ont été étudiées :

- Atelier de sensibilisation à l'alcool,
- Atelier de sensibilisation au tabac,
- Atelier de sensibilisation à l'usage d'internet et jeux vidéos,
- Atelier de sensibilisation à la sécurité routière.

Déroulement :

## 1. Des ateliers

Ces ateliers ont eu lieu au cours d'une matinée de 2 heures, en présence de professionnels de la prévention. Chaque élève devait choisir 2 ateliers sur les 4 proposés.

Un temps commun de restitution des ateliers était programmé avec l'ensemble des élèves et des enseignants après cette matinée, afin de pouvoir échanger autour des différentes thématiques.

Au regard du potentiel artistique des adolescents, le projet s'est voulu pédagogique et artistique dans la manière d'aborder la prévention en santé, en organisant des ateliers prenant différentes formes :

- Atelier dessin,
- Atelier théâtre,
- Atelier d'écriture.

L'idée était que chaque élève trouve son mode d'expression et s'approprie l'action. Ce travail artistique s'est fait au cours du deuxième et troisième trimestre en lien avec les centres socio-culturels.

Pour chaque atelier d'écriture, un animateur artiste-Rap était présent, pour encadrer les adolescents et leur permettre de s'exprimer librement autour de la santé et du bien-être.

## 2. Action prévention auditive

Le projet s'étant inscrit dans une démarche participative et artistique des jeunes sur la thématique de la santé, une action autour de la prévention auditive a été menée



durant la journée nationale de l'audition, en mars 2014. Cette action a eu pour objectif de sensibiliser les jeunes aux risques auditifs, aux conditions favorables à la prévention, tout cela en lien avec le volet artistique du projet.

A été organisée une soirée spectacle le vendredi 13 juin à la Nef, pour présenter le travail réalisé par les jeunes lors des ateliers :

- exposition artistique,
- restitution des ateliers d'écriture sur la scène de la Nef,
- des concerts gratuits.

Cette soirée était commune à l'ensemble des établissements et devait permettre aux parents et aux jeunes d'échanger ensemble, et avec les professionnels.

### Les participants

- Les 4 collèges des quartiers prioritaires d'Angoulême qui ont bénéficié de cette action:

- Pierre Bodet (Ma Campagne)
- Michèle Pallet (Grande Garenne)
- Marguerite de valois ( Bel Air Grand Font)
- Anatole France (L'Houmeau St Cybard Gare)

- Les centres socio-culturels de chaque quartier prioritaire, qui se sont investis dans ce projet depuis 3 ans maintenant.

- Les parents

- Les professionnels

### Plus-value / perspectives et pistes d'amélioration

- Reconduction des ateliers de sensibilisation dans les collèges participants auprès des 4ème sur l'année scolaire 2014/2015.

- Poursuite d'un travail artistique tout au long de l'année scolaire en lien avec les centres socio-culturels (théâtre, écriture, dessin).

- L'action SONORAMA à la Nef a été fortement appréciée par les adolescents mais aussi par les professeurs. Une telle action pourrait être inscrite dans le programme des Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté des établissements scolaires.

- Difficultés à sensibiliser les parents sur les temps forts (le groupe va devoir réfléchir à une approche adaptée).

- Questionnement quant à une formation pour les professionnels sur le problème du repérage.

## **Santé en Famille (en lien avec le Programme de Réussite Éducative)**

**Objectifs** : Améliorer l'accès aux informations et aux soins pour les familles, Favoriser le bien-être des habitants en renforçant le lien social

### **Actions prévues :**

\*Partenariat avec le CIDFF sur le Point d'écoute psychologique. Les conditions socio-économiques et l'environnement social et économique complexe exposent de plus en plus les personnes et notamment les femmes et les jeunes à un mal être et à des relations difficiles avec l'entourage familial, social et ou professionnel. L'objectif de cette action est de favoriser la prise en compte de la santé mentale des personnes en situation de précarité et ou de vulnérabilité sociale, et notamment des femmes et des jeunes en difficultés

\*L'Atelier Santé Ville a engagé une démarche croisée avec le Programme de Réussite Educative autour des problématiques liées à la parentalité observées sur les quartiers prioritaires (estime de soi – confiance en soi – lutte contre les discriminations et les préjugés)

### **1. « S'affirmer dans son rôle de parent »:**

*Cette action a été menée auprès des parents de l'appartement Kalis.*

Projet en partenariat avec le CIDFF (Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles)

#### Les objectifs de cette action

- renforcer la confiance en soi et son estime de soi
- s'affirmer dans sa parentalité et ses relations familiales.

#### Déroulement

Mise en place de 4 ateliers autour de :

- l'identification du lien entre confiance en soi/estime de soi et le fait d'être actrice dans : ses relations parents-enfants, la prévention des violences, sa relation à l'argent,
- le repérage de ses freins (personnels et professionnels) mais aussi de ses capacités et de ses potentiels,
- la définition par chaque personne de ses priorités et de ses pistes d'action,
- une présentation des dispositifs, structures ou relais pouvant soutenir la dynamique des changements,
- des échanges au sein des groupes.

## Analyse et perspectives

Le CIDFF est venu animer les ateliers directement sur le quartier de Basseau. Les participantes ont réellement apprécié cette action, qui a permis d'aborder diverses thématiques. Le sac à parole a été une animation qui a favorisé les échanges et libérer la parole

Une réflexion autour d'une action en direction des **nouveaux arrivants** a été soulevée dans le groupe de travail. L'idée serait alors de définir un parcours "pédagogique" pour présenter les différentes institutions auprès desquelles la plupart des nouveaux arrivants devront effectuer leurs démarches (CAF, SS, Maire, etc). La préfecture suggère d'associer les bailleurs sociaux à cette réflexion.

## **2. Démarche croisée avec le Programme de Réussite Éducative**

Des chercheurs considèrent que « la santé est une condition préalable aux apprentissages et les apprentissages favorisent la santé. » Avis partagé par les deux programmes (ASV, PRE) d'Angoulême .

De plus, la Politique de la ville, le développement social urbain, préconisent un traitement global et intégré des problématiques repérées sur un territoire, par l'intervention de principes d'action telles que la transversalité et la pluridisciplinarité d'intervention.

Sur Angoulême, l'ASV et le PRE ont la même structure porteuse les même locaux. Ce contexte favorable, a permis en 2014 :

- la participations de **12 enfants** aux actions collectives de l'ASV des familles suivies dans le cadre du PRE
- l'orientation de **6 enfants** par l'ASV via les actions collectives sur une demande de prise en charge individuelle par le PRE
- la création pour chaque programme d'outils de liaison et d'un guide méthodologique
- la réflexion de la réalisation sur une plaquette commune. Cette dernière n'a pas abouti.

### **Les supports méthodologiques**

En 2014, la coordinatrice en charge de l'ASV a construit des outils méthodologiques pour :

- servir du support à la démarche
- pérenniser la démarche proposée par l'Atelier Santé Ville d'Angoulême

Point de vigilance : dans la prolongation de cette dynamique méthodologique, il sera

nécessaire de mener une réflexion sur la restructuration des groupes

**Coût total ASV : 41 311,65 euros**

**Aide à Projets - Soutien aux associations engagées dans des actions de proximité**

La Ville s'est engagée à soutenir, sur des projets spécifiques, les associations participant à la vie sociale et qui mènent des actions en faveur de la Citoyenneté et de la Solidarité.

UNAFAM 16, Maison des Peuples et de la Paix (Collectif du 8 mars), Myosotis, CIDFF, DECLICS, La Colombière, Les clowns stéthoscopes, Kaos Aurore Lenoir, Lanyi-Fan, Association Française les Solos, Résonance

**Coût : 12 932,00 €**

**COUT GLOBAL POLE SOLIDARITES : 544 796,05 €**

## **POLE VIE DE LA CITE**

Politique Sportive : 75 307,10 €

Politique Culturelle et associative : 228 006 €

Vie associative et Jeunesse : 68 100 €

Politique Éducative : 970 000 €

**COUT GLOBAL POLE VIE DE LA CITE : 1 341 413,10€**

## **Politique Sportive**

Les actions menées par la Direction des sports liées à la Dotation de Solidarité Urbaine sont décrites ci-dessous.

### **x L'aide à la licence**

Il s'agit d'un dispositif à destination des familles les plus défavorisées visant à permettre l'accès au sport pour les jeunes angoumoisins fréquentant les écoles primaires (maternelles et élémentaires) ou collèges.

**Coût 2014 : 25 373,76€**

### **x Des stages Arts et Sports et Quartier d'Eté**

Ces stages sont organisés pendant les petites vacances scolaires. Ils permettent aux jeunes angoumoisins de découvrir des activités sportives et culturelles sur un stage d'une semaine. Les stages « quartier d'été » sont organisés pendant l'été sur le site de Bourgines.

**Coût 2014 : 39 980,44€**

### **x Des animations auprès des séniors**

Des activités sportives sont proposées aux séniors qui font partie des structures de 3ème âge ou d'associations de la ville.

**Coût 2014 : 9 952,90€**

**TOTAL POLITIQUE SPORTIVE : 75 307,10€**

## **Politique Culturelle et associative**

Le bilan a pour objectif de retracer les actions de développement social urbain entreprises sur le territoire.

### 1/ Des animations gratuites pour les administrés en cours d'année

A destination des personnes de 65 ans et plus résidant sur Angoulême : un concert à l'occasion des fêtes de fin d'année et du Festival Piano en Valois : **19 264 €**

A destination du tout public pour permettre : \*la découverte du patrimoine dans le cadre des Nuits Romanes : **2 083 €**

\*la découverte de nouveaux films ou des classiques avec des projections gratuites pendant le Festival du Film Francophone d'Angoulême : **28 258 €**

## 2/ Un bus de nuit

En juillet et en août : mise en place de navettes gratuites reliant les quartiers de la Ville au centre pour permettre l'accès aux animations se déroulant en centre ville : **6 315 €**

3/ Des animations gratuites pour les personnes qui ne partent pas en vacances l'été dans le cadre du dispositif des Quartiers d'été (juillet et août)

Des spectacles tirés des arts de la rue les jeudis soirs, des projections dans les quartiers avec Passeurs d'Images et des ateliers culturels et des animations sportives en journée, des concerts de musique les mardis soirs : **77 866 €**

## 4/ Des animations gratuites à l'occasion des fêtes de fin d'année

Mise en place d'une patinoire et de décorations spécifiques en centre ville (en dehors de illuminations et des actions organisées dans les quartiers) : **49 992 €**

## 5/ Un dispositif d'accès à la culture pour les scolaires

Organisation de spectacles gratuits pour les enfants scolarisés à Angoulême du Cours Préparatoire au Cours Moyen 2 dans les écoles publiques en collaboration avec la Direction Education et les partenaires culturels locaux : **29 228 €**

6/ Des animations réalisées par le service Patrimoine Culturel (Musées et Archives)

Animations gratuites à destination des publics : **12 000 €**

7/ Des animations réalisées par le service Lecture Publique

**Réalisation d'expositions et d'animations gratuites en direction du jeune public, tout au long de l'année : 3 000 €**

**TOTAL POLITIQUE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE: 228 006€**

**Vie associative et Jeunesse**

L'objectif est d'établir un bilan des actions menées au cours de l'année 2013 au titre du développement social urbain.

- x Des actions en direction des quartiers via le soutien aux centres sociaux

Aide à projets CSCS :

**Coût : 15 300 €**

- x Des actions en faveur des Jeunes

- Aide au projet des jeunes:

**Coût : 5 400 €**

- Accompagnement des associations pour le soutien aux initiatives jeunes:

**Coût : 31 400 €**

- Commission Extra Municipale de la Jeunesse

**Coût : 16 000 €**

**TOTAL VIE ASSOCIATIVE ET JEUNESSE: 68 100 €**



## **Politique Éducative**

L'année 2014 a marqué le début des négociations avec la Caisse d'Allocations Familiales relatives au renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales pour les 4 ans à venir (2015/2018). Cette contractualisation fait suite à celles signées en 2006 et 2010.

Cet engagement, socle de la politique éducative angoumoisine permet d'accompagner financièrement les opérateurs référents des structures d'accueils (3-17 ans) sur l'ensemble du territoire.

**Accueil de loisirs : 200 000,00 € (45000 journées enfants sur les temps de vacances)**

**Accueil périsolaire : 480 000,00 € (activités sur les temps de la pause méridienne et accueils de loisirs du soir)**

**Accueil Jeunes : 175 000,00 €**

La qualité de ce partenariat a été l'occasion d'améliorer progressivement l'offre d'accueils des enfants et des jeunes à l'échelle du territoire, de la faire évoluer, en recherchant une cohérence et une complémentarité pour répondre aux besoins exprimés.

**Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité : 65 000,00 €**

La volonté de mettre l'enfant au centre de la démarche a même permis dès 2013, au delà de la réforme des rythmes, de faire évoluer au quotidien l'articulation des temps scolaire, péri ou extrascolaire.

Ces deux dernières années ont été l'occasion de proposer dans chaque école et pour les familles qui en ont besoin des accueils et des activités pour compléter l'offre éducative. La volonté de la collectivité est de mettre, en complément de l'école, la coéducation comme principe fondateur de la démarche.

**Aide à la réalisation de projets éducatifs, actions spécifiques (le Camion des Mots), Concerts éducatifs, Classes découvertes : 50 000,00 €**

En signant fin 2013 un Projet Éducatif de Territoire, Angoulême a affirmé son ambition d'aller plus loin qu'une simple contractualisation en préfigurant les contours de sa future politique éducative.

Le PEdT est avant tout un processus fédérateur, garant de la cohérence des

actions, de la connaissance et de la reconnaissance de chaque partenaire dans son rôle d'éducateur.

Il prend la forme d'un engagement contractuel entre l'État et la collectivité mais doit se construire avec les partenaires autour de valeurs communes. En effet, bien qu'impulsé par la ville, il doit être le résultat d'un travail partenarial de l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire. Projet ambitieux, il reste évolutif, il demande en permanence d'être adapté mais doit faire référence à des objectifs partagés par tous.

L'enfant est au centre de la démarche et la continuité éducative recherchée doit permettre de la valider, non pas en faisant plus mais en faisant mieux et de manière concertée.

Aujourd'hui les objectifs généraux sont :

- améliorer les rythmes de vie des enfants et des jeunes (**le rythme de l'enfant**),
- viser la mixité, l'ouverture, la solidarité, la citoyenneté et l'accès à l'autonomie (**le vivre ensemble**),
- mettre en cohérence les actions périscolaires avec les projets d'écoles et les projets associatifs (**l'éducation partagée**),
- contribuer à une éducation globale, culturelle, sportive, technologique, et environnementale (**l'éducation plurielle**),
- associer les parents aux actions éducatives et les soutenir (**le soutien à la parentalité**).

La refondation de l'école propose une nouvelle conception de l'Éducation. Celle-ci tient compte de la diversité des savoirs et des compétences, de la multiplicité des appropriations possibles. Elle tend à prendre en compte l'enfant, au côté de la famille, dans sa globalité de citoyen en devenir.

Le PEdT doit permettre de concevoir et de renforcer les convergences et complémentarités entre les différents acteurs éducatifs.

Les axes principaux pourraient se décliner ainsi :

- ✓ Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes,
- ✓ Promouvoir une égalité des chances dans l'accès aux activités de découvertes, sportives, artistiques et socioculturelles,

✓ Enrichir et diversifier les temps de loisirs des enfants et des jeunes.

**De manière plus transversale, un axe autour de la parentalité, de la santé, de la lutte contre toutes les formes de discriminations et de violence devra trouver sa place.**

**TOTAL POLITIQUE EDUCATIVE : 970 000€**

**COUT GLOBAL POLE VIE DE LA CITE : 1 341 413,10€**

## **POLE DEVELOPPEMENT URBAIN ET CADRE DE VIE**

Opérations de Renouvellement Urbain du secteur Ouest (Basseau Grande Garenne) : 2 548 080,49 €

**COUT GLOBAL POLE DEVELOPPEMENT ET CADRE DE VIE :  
2 548 080,49 €**

### **Opérations de Renouvellement Urbain du secteur Ouest (Basseau Grande Garenne)**

Au travers des Opérations de Renouvellement Urbain menées depuis plusieurs années sur la commune, en lien avec les partenaires, la Ville d'Angoulême s'est fixé comme objectif de créer, sur ses quartiers en Zone Urbaines Sensibles, les conditions d'une mixité sociale et fonctionnelle ainsi que de changer en profondeur l'image de ces quartiers.

Cette politique se traduit par l'ouverture des quartiers sur la Ville et l'Agglomération par l'aménagement de voies d'accès, le réaménagement d'espaces publics, la requalification d'équipements publics existants et la création de nouveaux.

- **Opération de Renouveau Urbain du quartier de Basseau Grande-Garenne.**

**ETAT DES DEPENSES ORU ANNEE 2014**

LIBELLE	2014
<b>ORU BASSEAU GRANDE GARENNE :</b>	
INGENIERIE	<b>18 904,00</b>
REHABILITATION ECOLES MERMOZ ST EXUPERY	<b>71 810,34</b>
ETUDE PROGRAMMATION ET MO POLE PETITE ENFANCE	<b>63 585,19</b>
GYMNASE GRANDE GARENNE	<b>19 520,41</b>
EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS ET SPORTIFS	<b>190 901,20</b>
REHABILITATION ECOLE CEZANNE RENOIR	<b>308 604,07</b>
EPM BIBLIOTHEQUE ESPACE JEUX	<b>48 626,43</b>
POLE PETITE ENFANCE	<b>1 225 799,31</b>
RUE SAINT EXUPERY	<b>4 733,83</b>
ESPACE SOLIDAIRE DE BASSEAU	<b>432,00</b>
RUE EMILE PEYRONNET	<b>6 038,05</b>
RUE VERRAZANO NORD	<b>1 216,32</b>
TRAVAUX VOIRIE PHASE 2	<b>171 204,80</b>
ABORDS DU GYMNASSE	<b>11 339,18</b>
RESIDENTIALISATION KALIS	<b>11 963,52</b>
DEMOLITION HALTE GARDERIE COMMERCE NOISETIERS BOUCHERIE MYRTILLES	<b>6 818,21</b>
PASSAGE MERMOZ	<b>16 988,74</b>
PROLONGEMENT SUD RUE GUY RIFFAUD	<b>215 147,47</b>
PARTICIPATION RESEAU DE CHALEUR	<b>30 952,50</b>
ACQUISITIONS MOBILIER MATERIEL POLE PETITE ENFANCE	<b>109 498,65</b>
ANIMATION	<b>13 996,27</b>

**SOUS TOTAL Opérations: 2 548 080,49€**

## **Conclusion**

L'année 2014 s'est donc traduite, pour la Ville d'Angoulême, par une mobilisation de moyens financiers importants au bénéfice des secteurs d'habitat social tant au niveau des crédits de fonctionnement que d'investissement à hauteur de 4 434 289,54 €.

Cette dépense globale de la commune sur les sites prioritaires synthétise l'essentiel des activités mises en place sur ces quartiers grâce aux politiques publiques municipales.

La Ville d'Angoulême poursuit et développe sa politique volontariste d'amélioration de la qualité de vie des publics concernés et s'attache au renforcement d'actions en faveur de la cohésion sociale.